Droits de l'homme

7 février – 27 novembre 2015

formation à distance et en présentiel







Comité scientifique

Directeurs

- Prof. Maya Hertig Randall, Faculté de droit, Université de Genève
- Prof. Michel Hottelier, Faculté de droit, Université de Genève

Membres

- Philippe Boillat, directeur général, Direction générale des droits de l'homme du Conseil de l'Europe
- Prof. Vincent Chetail, Institut des hautes études internationales et du développement, Genève
- Alfred Fernandez, président, Collège universitaire Henri-Dunant, Genève
- Prof. Giorgio Malinverni, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg
- Yves Sandoz, membre, Comité international de la Croix-Rouge
- Jean-Daniel Vigny, ministre, Permanent Mission of Switzerland to the U.N., New York

Coordination

- Olivia Le Fort Mastrota, assistante doctorante, Université de Genève
- Viera Striskova, assistante doctorante, Université de Genève

Intervenants

Professeurs d'universités et experts dans le domaine des droits de l'homme







Des compétences pour aborder les droits fondamentaux

dans un monde interculturel et globalisé

a complexité de la protection des droits fondamentaux dans un monde interculturel et globalisé exige des professionnels d'acquérir des compétences de haut niveau. Le Certificat offre une formation axée sur l'analyse des conventions internationales à l'aide de cas concrets. Il permet des échanges avec les acteurs du terrain et la participation à un réseau de professionnels des droits de l'homme.

Créé en 1999, le Certificat bénéficie d'apports d'enseignants universitaires et d'experts travaillant dans les agences internationales et ONG.

Public

Responsables politiques, parlementaires, membres du corps diplomatique, fonctionnaires, journalistes, membres d'ONG, défenseurs des droits de l'homme et spécialistes de la coopération au développement, de l'aide humanitaire et des questions relatives aux réfugiés, et toutes les personnes qui, par leurs activités, sont engagées dans la protection des droits de l'homme

Objectifs

- Acquérir des connaissances approfondies et assurer la maîtrise des outils relatifs au système universel et aux systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
- Elargir la compréhension des défis et enjeux relatifs aux droits de l'homme en favorisant les échanges avec les organisations internationales. les Etats et les ONG
- Etudier les développements récents et l'actualité en matière de droits de l'homme







Compétences visées

- Maîtriser les fondements théoriques nécessaires à la compréhension des défis et enjeux de la protection des droits de l'homme
- Connaître et pouvoir utiliser à bon escient les outils relatifs au système universel et aux systèmes régionaux de protection des droits de l'homme
- Analyser et évaluer les mécanismes de protection des droits de l'homme dans différents contextes

Méthode pédagogique

- L'enseignement favorise l'interactivité: les modules sont constitués de cours privilégiant les apports théoriques et l'étude de cas pratiques. Des séances permettent le contact et les échanges avec les organisations internationales. Les participants suivent également un enseignement audio-visuel spécialisé (MOOC en droits de l'homme). La lecture d'un ouvrage de référence avec des signatures de renom, édité par les directeurs de la formation, est recommandée.
- La diversité de l'origine des intervenants assure la diversité des points de vue sur la question des droits de l'homme. Elle offre un espace à la fois d'apprentissage et d'échange d'idées.





Structure

Le Certificat comporte 3 parties

- Formation à distance du 7 février au 31 mai 2015
 Acquérir les connaissances de base nécessaires pour bénéficier pleinement du cours intensif
- Cours intensif de trois semaines en présentiel du 1er au 19 juin 2015
 8 modules thématiques animés par des enseignants académiques et des spécialistes des droits de l'homme
- Préparation du travail de mémoire avec tutorat à distance jusqu'au 27 novembre 2015
 - Après le cours en présentiel, chaque participant doit préparer le travail de mémoire et le rendre au plus tard le 27 novembre 2015

Calendrier

- 7 février 2015 de 9h00 à 17h00
 Séance d'introduction à Genève
- Du 7 février au 31 mai 2015

Enseignement à distance. Les participants étudient les documents de cours mis à leur disposition sur Internet. Un suivi pédagogique personnalisé est assuré pendant cette période. Les participants suivent parallèlement un enseignement audio-visuel spécialisé (MOOC en droits de l'homme).

- 24 avril 2015
 - Contrôle des connaissances à distance organisé via Internet. La réussite de cet examen confirme l'inscription aux modules suivants.
- Du 1er au 19 juin 2015 de 9h00 à 17h00
 Cours en présentiel à Genève
 Une participation assidue et active aux modules en présentiel est obligatoire pour être admis à rédiger le mémoire de fin de formation.
- Du 20 juin au 27 novembre 2015
 Rédaction du mémoire à distance. Un suivi personnalisé est assuré via Internet.
- Le mémoire est à rendre au plus tard le 27 novembre 2015.

Formation à distance | 7 février – 31 mai

- Acquisition des connaissances de base sur le système universel et les systèmes régionaux des droits de l'homme
- Maîtrise des instruments généraux et spécifiques de protection des droits de l'homme
- La protection des droits de l'homme au sein:
 - des Nations Unies, du Conseil de l'Europe
 - de l'Union européenne
 - de l'OSCE
 - de l'Organisation des états américains
 - de l'Union africaine

Formation en présentiel | 1er - 19 juin

Conférence et cérémonie d'ouverture

Module 1 L'histoire et les fondements des droits de l'homme

- Droits de l'homme et peine de mort dans l'histoire Michel Porret
- Droits de l'homme et religion
 Jean-Manuel Larralde
- Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes
 Giovanni Distefano

Module 2 Les droits civils, culturels, économiques, politiques et sociaux

- Les principes d'égalité et de non-discrimination Vincent Martenet
- Droits de l'homme et handicap: questions choisies Adriano Previtali
- La lutte contre la torture: les expériences d'un praticien
 Jean-Pierre Restellini



Module 3 Le système universel et les entités non étatiques

- La lutte pour la mise en œuvre du droit pénal international Sévane Garibian
- Mécanismes internationaux de protection des droits de l'homme: développements contemporains
 Nicolas Michel

Module 4 Le droit international humanitaire et le droit des réfugiés

- Le droit international humanitaire: les règles de protection Marco Sassòli
- Le droit des réfugiés: questions choisies
 Francesco Maiani

Module 5 Les mécanismes régionaux de protection des droits de l'homme

- Le système africain de protection des droits de l'homme et des peuples: questions choisies
 Abdoulaye Soma
- Les grands arrêts de la Cour interaméricaine des droits de l'homme
 Hélène Tigroudja
- La Cour européenne des droits de l'homme face à ses défis Giorgio Malinverni
- Les grands arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme
 Michel Hottelier, Maya Hertig Randall

Module 6 La protection des minorités et la lutte contre le racisme

- La lutte contre la discrimination raciale
 Martine Brunschwig Graf, Viera Striskova
- Droits des personnes vulnérables Djemila Carron



Module 7 Développements récents

- Terrorisme et droits de l'homme
 Frédéric Bernard
- La lutte contre la discrimination à l'égard des femmes Patrizia Schulz
- Le droit à l'environnement
 Francesca Magistro

Module 8 Questions choisies

- La Convention relative aux droits de l'enfant : questions choisies
 Jean Zermatten
 - Jean Zermatten
- Les Commissions de vérité et de réconciliation
 Xavier Philippe
- L'entreprise face aux droits de l'homme
 Gilles Carbonnier
- Mondialisation et droits de l'homme
 Makane Moise Mbengue
- Médecine et droits de l'homme
 Olivier Guillod

Rédaction du mémoire à distance | 20 juin – 27 novembre



Titre obtenu

Le Certificat de formation continue en Droits de l'homme/ Certificate of Advanced Studies in Human Rights est délivré par l'Université de Genève. Il représente 18 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 540 heures de formation (enseignement, e-learning et travail personnel). Il est délivré au participant ayant suivi régulièrement les enseignements, répondu aux exigences du contrôle des connaissances et du travail de mémoire.

Attestation

Les participants ayant suivi uniquement la session en présentiel du 1er au 19 juin 2015 se voient délivrer une attestation de participation équivalant à 5 crédits ECTS, soit 150 heures de formation.

Conditions d'admission

- Etre titulaire d'une licence universitaire ou d'un titre jugé équivalent
- Disposer d'une expérience professionnelle pertinente
- La réussite du contrôle de connaissances à l'issue de la formation à distance est la condition à l'admission définitive aux modules en présentiel

Une participation assidue et active aux modules en présentiel est obligatoire pour être admis à rédiger le mémoire de fin de formation.

Pour la partie enseignement à distance, les candidats doivent avoir accès à Internet et savoir l'utiliser pour la formation à distance.

L'enseignement est en général dispensé en français. Certains enseignements peuvent néanmoins être donnés en anglais.

Renseignements pratiques

Inscription et renseignements

 Avant le 14 novembre 2014, en ligne (ou pdf à télécharger) sur www.unige.ch/formcont/droitsdelhomme

Sandra de Lorenzi

Université de Genève – Uni Mail Faculté de droit Bd du Pont d'Arve 40 – 1211 Genève 4 Tél: +41 (0)22 379 85 72 | Fax: +41 (0)22 379 85 36 | fcdh@unige.ch

Frais d'inscription

- CHF 5'800.- pour le Certificat
- CHF 3'200.- pour la formation intensive à Genève (attestation de participation)

Les frais sont à régler avant le 15 janvier 2015. Les modalités de paiement peuvent être fixées d'un commun accord avec les coordinatrices du programme. Le paiement des frais d'inscription confirme la participation.

Service formation continue

Université de Genève | CH-1211 Genève 4 Tél: +41 (0)22 379 78 33 | info-formcont@unige.ch